UNION DES TRAVAILLEURS. — Ce vendredi, répétition générale à 20 heures.

CERCLE ARTISTIQUE JULES-GUESDE. — Ce soir vendredi, à 19 h. 45, répétition générale.

CROIX

Le jubilé sacerdotal de M. l'abbé Delannoy

Jeudi, à 9 h., en l'église Saint-Martin, M. l'abbé Delannoy, aumônier de la maison-mère des Petites Sœurs de l'ouvrier, rue de la Gare, a célébré une messe à l'occasion de son jubilé sacerdotal.

A l'évangile, M. le chanoine Delaux en félicitant M. l'abbé Delannoy, souligna le rôle nécessaire du prêtre dans la famille et la nation.

Dans les stalles, on notait la présence de MM. les abbés Drieux, curé de Saint-Martin, Ludiger, Toulemonde et Habourdin, vicaire de la paroisse.

Rappelons que le jubilé de M. l'abbé Delannoy a été récemment fêté chez les Petites Sœurs de l'ouvrier.

WASQUEHAL

Les festivités dans le quartier du Triez

Le comité des loisirs « Les amis de Wasquehal » rappelle que c'est demain samedi qu'aura lieu dans le quartier du Triez, le grand carrousel cycliste doté de 125 fr. de prix pour lequel les inscriptions seront reçues de 16 à 19 h. chez Cuzier, café du Mont Valérien, rue Voltaire. Le même jour aux mêmes heures jeu de trou-madame avec 125 fr. de prix. Les inscriptions sont reçues chez Petit, café Saint-Eloi 40 rue Lamartine. A l'issue des jeux, la remise des prix aura lieu au café de la Guinguette, tenue de la rue Voltaire et du quai des canotiers.

La maîtrise Saint-Nicolas à Boulogne-sur-Mer

Le voyage annuel de la Maîtrise Saint-Nicolas aura lieu dimanche prochain 4 juillet, à Boulogne-sur-Mer et Le Portel.

Les membres de la société se rassembleront dimanche matin, à 5 h. 15, au siège, place Fénelon, pour se rendre en groupe à la gare de Croix, afin de prendre le train de 5 h. 49 arrivant à Boulogne-Ville à 9 h. 41.

A 10 h. 30, la Maîtrise assistera en groupe à la grand'messe, en l'église du Portel. A 13 h. 30, banquet au Central-Hôtel, 43-45, rue de la Marine, au Portel.

Le retour à Boulogne se fera individuellement, comme à l'aller. A 19 h., rassemblement face à la gare de Boulogne-ville, afin de partir en groupe pour Boulogne-Tintelleries. A 20 h., départ de Boulogne-Tintelleries par train direct pour Lille, avec arrivée en gare de Croix à 23 h. 15.

LICENCES ET CHIFFRE D'AFFAIRES. — Aujourd'hui vendredi, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h., perception de la taxe sur le chiffre d'affaires et des licences de débits de boissons, à l'école des garçons, rue Jean-Macé.

RENOUVELLEMENT DES PERMIS DE CHASSE. — Pour la période du 1er juillet 1937 au 30 juin 1938, le prix du permis de chasse départemental a été fixé à 50 fr. et à 200 fr. pour les permis généraux. Les chasseurs de la commune sont avisés qu'ils peuvent, dès à présent, faire leur demande de renouvellement de permis. S'adresser à la mairie (2me guichet), avec le permis périmé.

LA PROCHAINE MANŒUVRE DES POMPIERS aura lieu le dimanche 18 juillet, avec la nouvelle auto-pompe. Rassemblement à 9 h., cour de l'usine Hannart, rue de Flers.

EN VUE DES FÊTES DE BIENFAISANCE DU CAPREAU. — Pour les fêtes annuelles de bienfaisance des 10, 11, 12, 14 et 18 juillet prochains, la distribution des emplacements aux forains désirant s'installer dans les rues du quartier aura lieu mardi prochain 6 juillet, à 16 h., au Rond-Point du Capreau.

CLOTURE DU CONCOURS DE BALLONNETS. — Les cartes-réponse donnant le point de chute du ballonnet seront reçues jusque samedi 3 juillet, dernier délai. La remise des prix aura lieu le samedi 10 juillet.

A LA MATERNITE. — Demain samedi, de 14 à 16 h., consultations prénatales, à la Maternité municipale, place Fénelon, par Mme Hostaux, sage-femme de l'établissement.

AVIS AUX CHOMEURS. — Le contrôle et paiement des chômeurs complets aura lieu le samedi 3 juillet, de 9 à 10 h., à l'Hospice civil.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur se rendra à la Mairie, rez-de-chaussée, à gauche, le samedi 3 juillet.

CAISSE D'EPARGNE. — La Caisse d'Epargne sera ouverte au public demain samedi 3 juillet, de 14 h. à 15 h. 30. Administrateur de service : M. Germain Thais.

HARMONIE « LA JEUNE FRANCE ». — Ce soir vendredi, à 20 h. 15, répétition générale au siège.

WATTRELOS

La carrière de M. Florent Carette, le nouveau directeur de la Musique municipale

M. Florent Carette a été nommé à l'unanimité samedi, directeur de la musique municipale.

(Ph. Cesaro)

M. CARETTE

Rappelons qu'en 1911, il devint professeur au Conservatoire de Roubaix, et soliste à la Grande Harmonie où il est encore actuellement, puis directeur de la musique municipale de Gondecourt, soliste du grand orchestre des Casinos de Biarritz.

Avant d'occuper ces deux derniers postes, il était chef d'orchestre aux théâtres d'Alger et San-Carlo de Lisbonne, ainsi qu'aux grand cercle d'Aix-les-Bains et grand Casino de Monte Carlo.

Homme de cœur, serviable, dévoué, cela ne l'empêche pas d'avoir toute l'autorité nécessaire que doit avoir un chef avec ses hommes.

Artiste de talent, il est particulièrement répandu dans le monde musical.

Avec un directeur de cette valeur nous sommes persuadé que la Musique municipale prendra un nouvel essor et remportera de nouveaux succès.

LES ANNONCES à paraître dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez Mme Lepoutre, 86, rue Vauban.

Une répétition générale des sociétés musicales et chorales de la commune pour le festival de Tourcoing

Ce soir, vendredi, aura lieu au siège de l'union chorale, Café Delcroix, 15 Grand'Place, une répétition-concert des œuvres d'ensemble qui seront exécutées au festival fédéral de Tourcoing. Les amateurs de musique y sont cordialement invités : c'est la première fois qu'une exécution réunira à Wattrelos un aussi grand nombre de choristes et instrumentistes. L'entrée de la salle est absolument gratuite.

De plus, M. M. Housieaux, administrateur de la Fédération, qui dirigera cette répétition, profitera de la circonstance pour remettre l'étoile fédérale à plusieurs vétérans musiciens. Les exécutants sont priés d'être présents au pupitre à 20 h. 15. Les instrumentistes voudront bien se munir du porte-cahier.

La fête nationale belge

Les organisations belges de la commune célébreront la fête nationale de leur pays le dimanche 18 juillet. A cette occasion, le programme suivant a été établi :

A 9 h. 30 : Rassemblement des sociétés patriotiques à hauteur de la rue Traversière. La Musique municipale participera au cortège. — A 9 h. 45 : Départ du cortège pour le monument aux morts. Retour vers la Place en dislocation. — A 11 h. 30 : Messe en l'église Saint-Maclou. La Chorale Saint-Maclou chantera le « Te Deum » et M. Halleux « Vers l'Avenir ». Une quête sera faite au profit des caisses de secours des mutilés français et belges et des gouvernements belges. — A 13 h. 30 : Réception au local et vin d'honneur. — A 13 h. 30 : Banquet par souscription en la salle Delteur, rue Roger-Salengro.

AUX SYNDIQUÉS LIBRES DE LA FILATURE SAINT-LIEVIN. — Les indemnités de grève seront payées aujourd'hui vendredi 2 juillet, à la maison syndicale, 38, rue Saint-Joseph, à Wattrelos de 14 à 14 h. 30.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS WATTRELOSIENS. — Le comité invite ses adhérents à assister aux funérailles de M. J.-B. Delemme, ancien combattant, décédé en son domicile, 8, rue de Tourcoing. Les convoi et service auront lieu demain samedi 3 juillet, à 9 h., en l'église Saint-Maclou (Centre). Réunion à la maison mortuaire à 8 h. 30.

AUX ENFANTS DE LA LYRE. — Aujourd'hui vendredi, répétition générale à 20 h., chez M. Jules Delcroix, Grand'Place.

CŒCILIA DU CRETINIER. — Ce soir vendredi 2 juillet, à 19 h. 30, répétition d'ensemble pour la fête du 11 juillet, au siège de l'Union chorale, café Delcroix. A l'issue de la répétition, remise de la médaille fédérale à MM. Gustave Hochin et O. Delvarre.

RENAISSANCE CHORALE DE LA MARTINOIRE. — Ce vendredi, rendez-vous café du Lion Blanc, à 19 h. 40, pour la répétition qui aura lieu au café Delcroix, à 20 h.

LANNOY

GROUPEMENT DES JEUNES DE L'U.N.C. — C'est dimanche que le groupe cycliste des J.U.N.C. de Lannoy, Lys, Touffiers, fera une excursion à Dixmude. Rdv. au siège à 5 h. 15 : départ à 5 h. 30. Le retour est prévu pour 20 h. Se munir du déjeuner et du dîner.

SYNDICAT DES METAUX (C.G.T.) DU CANTON DE LANNOY. — Assemblée générale dimanche 4 juillet, à 10 h., Bourse du Travail.

INTERRUPTION DU COURANT ELECTRIQUE. — Le courant électrique sera interrompu sur le réseau basse-tension de Lannoy, le dimanche 4 juillet, de 6 h. 30 à 15 h.

POINTAGE DES CHOMEURS. — Ce vendredi 2 juillet, à 10 h., à la mairie.

LYS

AVIS AUX CHOMEURS. — Aujourd'hui vendredi 2 juillet, paiement à 14 h. 30, à la mairie.

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS. — A l'occasion de la ducasse, les débitants sont autorisés à laisser leur établissement ouvert jusqu'à 2 h. les nuits du dimanche 4 au lundi 5 juillet et du lundi 5 au mardi 6 juillet.

Ceux qui désireraient faire jouer de la musique ou danser, sont priés d'adresser une déclaration préalable, au secrétariat de la mairie.

LE VOYAGE A LA MER DES LAUREATS DU CERTIFICAT D'ETUDES. — Les personnes — parents ou amis — désireuses d'accompagner les lauréats du certificat d'études dans leur voyage à Malo-les-Bains, le jeudi 15 juillet, sont invitées à se faire inscrire dès à présent, à la mairie, premier guichet. (Coût de la participation : 21 fr. 25).

HEM

A LA FANFARE SAINT-CORNEILLE. — La société participant au concours de Paris de la Fédération des patronages, les 10 et 11 juillet, la réception habituelle n'a pas eu lieu au retour du concours de Seclin, mais au cours de la répétition de samedi dernier. M. le Curé, en présence de M. le Vicaire et de MM. les présidents, a remercié MM. Debacker, chef et Nauillet, sous-chef, de leur dévouement et les a félicités d'avoir mené la Fanfare en tête de sa catégorie puisqu'elle a été classée première en division excellence.

Il a ensuite demandé à tous les clairons de continuer leur effort jusqu'au 10 juillet, afin d'obtenir à Paris les mêmes résultats.

FLERS-LEZ-LILLE

VERIFICATION DES POIDS ET MESURES. — La vérification des poids et mesures, balances et bascules, aura lieu pour la section du Bourg le mardi 6 juillet, de 9 à 16 h., dans une salle du Café Saint-Georges, place de la Liberté; pour la section du Brucq, les mercredi 7 et jeudi 8 juillet, de 9 à 16 h., salle des fêtes, place Constantin-Descat.

G. BOURGEOIS — 39, RUE PAUVREE, 39 — ROUBAIX (Tél. 363.66) — TOUS APPAREILS et FOURNITURES LUMIÈRE

PHOTO DE BOEL — 107, GRANDE-RUE, 107 — ROUBAIX — Stock LUMIÈRE. — Travaux d'amateurs soignés. (836

PHOTO A. VERBRUGGE, 174, rue Deerème, Roubaix. — Tous travaux amateurs. 290

PHOTO-SPORT — 6, RUE D'INKERMANN, 6 — LILLE (Téléphone 81.54)

FLERS-BREUCQ

Le carnaval d'été du quartier Pharos et Sart

En vue du carnaval d'été du 18 juillet prochain, le Comité de l'Amicale Pharos-Sart invite les figurants à se faire inscrire dès maintenant chez M. Lemay, secrétaire, 56 rue des Acacias, à Wasquehal, en précisant le sujet qu'ils comptent représenter. Ecrire au secrétaire pour le règlement du concours ou le consulter chez M. Peseck, 1, avenue du Sart, à Flers; au Café du Rond-Point, 59, avenue du Sart ou à la Fraternelle, 28, rue de Flers.

TOUFFLERS

CHORALE PAROISSIALE. — Ce vendredi, à 20 h., au Cercle Saint-Paul, répétition générale.

LEERS

AVIS AUX CHOMEURS. — Aujourd'hui vendredi, pointage à 15 h.

CAISSE D'EPARGNE. — Dimanche prochain 5 juillet, la succursale de la Caisse d'épargne de Roubaix sera ouverte, à la mairie, de 9 h. à 10 h. 30.

ASCQ

SERVICE D'EBOUAGE. — Le service d'ébouage fonctionne les samedis de chaque semaine, dans toutes les rues de la commune pour l'enlèvement des boues, immondices et déchets de cuisine seulement; le premier vendredi de chaque mois pour les résidus divers : verres, bouteilles cassées, morceaux de poteries, boîtes en fer blanc, etc., etc.

VISITE DU CONTROLEUR. — Le contrôleur des contributions directes sera en mairie, le samedi 3 juillet, de 14 h. 30 à 15 h. 30.

MAIRIE FERMEE. — Les bureaux de la mairie seront fermés lundi prochain 5 juillet, toute la journée.

ETABLISSEMENTS PUBLICS. — Les établissements publics non tautorisés à rester ouverts jusque 2 h. du matin, les 4, 5 et 6 juillet.

AVIS AUX INDIGENTS. — Les bons de pain du Bureau de bienfaisance seront délivrés en mairie, aujourd'hui vendredi 2, de 11 h. 30 à 12 h.

SAILLY

Un concert par la Musique municipale

Dimanche prochain 4 juillet, à 15 h., la Fanfare municipale donnera un concert au sanatarium. Sous la direction de son chef, M. Oscar Lepiat, elle interprétera le programme suivant :

1. « Salut à Roye », allégro, de A.-L. Doyen; 2. Grande variété sur « La Traviata », transcription de Gadenne; 3. Grande variété sur « La Veuve joyeuse », de Gridème; 4. Grande variété sur « Le Trouvère », de Gadenne; 5. « Prague », pas redoublé, de Delbecq.

Rendez-vous des musiciens au siège, en tenue militaire, à 14 h. 30.

Il est rappelé aux musiciens que les répétitions auront lieu tous les samedis.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le contrôleur des contributions directes sera à la disposition des contribuables le lundi 5 juillet, à 10 h., salle de la Mairie.

AVIS AUX CULTIVATEURS. — En vertu du décret du 12 mars dernier, il est procédé à la fin de chaque trimestre à la revision de la liste des employeurs assujettis à l'affiliation à une caisse agricole d'allocations familiales.

Les cultivateurs dont la situation serait modifiée sont invités à en informer la Mairie avant le 6 juillet.

SUCCES SCOLAIRES. — Les élèves présentés par les écoles publiques de la commune ont tous été reçus au C.E.P.

Ecole de garçons (Directeur : M. Lefebvre) : Quatre présentés, quatre reçus : P. Pottier (mention Bien), A. Prouvost, U. Boszut, Marcel Carette.

Ecole de filles (Directrice : Mme Drmey) : Trois présentées, trois reçues : G. Delbecque, S. Dumortier, Th. Cocheteux.

BOUVINES

Le pèlerinage annuel à la Fontaine Saint-Pierre

C'est le dimanche 4 juillet que se clôturera la neuvaine annuelle en l'honneur de Saint-Pierre, patron de l'église de Bouvines.

La grand'messe sera célébrée à 10 h. M. l'abbé Paul Bavart, secrétaire du comité d'action liturgique, prononcera le sermon de circonstance. Les vêpres à 16 h., seront suivies de la procession à la fontaine historique. Après une allocution de M. l'abbé Bavart, le cortège retournera à l'église. La cérémonie se terminera par la bénédiction du Très Saint Sacrement et la vénération de la relique de Saint-Pierre.

Depuis des siècles, l'eau de la fontaine Saint-Pierre possède la réputation de guérir les maladies des yeux et de combattre les fièvres. Les pèlerins qui viennent, à cette occasion, invoquer le Prince des Apôtres.

Alcoutons que depuis 1903, on vénère au cours de cette fête, en l'église de Bouvines, les corps de deux martyrs, Saint-Fulgence et Sainte Saturnine.

Tribunaux

TRIBUNAL DE LILLE

(4me Chambre)

Audience du 1er juillet 1937

Présidence de M. Fontaine

— Contrebande. — Paul Bantigny, 25 ans, employé, à Mouscron, 110, rue du Risquons-Tout et Noël Verman, 32 ans, demeurant actuellement à Mouscron, 132, rue du Nouveau-Monde, ont importé en France le 27 juin par Neuville, 59 kilos de tabac étranger le 27 juin; ils ont été condamnés respectivement à six mois et à trois mois de prison et à une amende solidaire de 3.687 fr.

— Un mois de prison et une amende de 1.125 fr. à Désiré Fontaine, 56 ans, teinturier à Lannoy, place Carnot, 1, pour avoir importé en France par Touffiers, le 18 juin, 18 kilos de tabac étranger.

— Six jours de prison et une amende de 2.345 fr. à André Lucas, 26 ans, géomètre à Paris, pour avoir introduit en France par Baisieux un vêtement confectionné, dix-neuf pièces de lingerie, dix cravates et sept paires de chaussettes.

— Le 11 mai, vers 3 h. du matin, les douaniers de service à Willems, virent venir une automobile qui s'arrêta dans une prairie et vers laquelle se dirigèrent neuf individus, qui furent trouvés porteurs de ballots chargés, comme on le constata après, de tabac haché d'origine étrangère. Les douaniers attaquèrent, mais cinq des fraudeurs sur neuf furent arrêtés : Marceau Vandenabeele, sans domicile fixe; Armand Delahaut, demeurant à Mouscron, rue de Roubaix; Henri Loyck, rue de l'Avenir, à Mouscron; Elie Labarre à Aix-Noulette et Ch. Evrard, sans domicile fixe.

L'automobile avait été détériorée et fut retrouvée le lendemain; la Compagnie d'assurance « Le Soleil » qui couvre son propriétaire réclame le montant du préjudice qu'elle subit à la suite du vol.

Les cinq prévenus sont condamnés à six mois de prison chacun, et solidairement à 40.000 fr. d'amende. La partie civile obtient les 7.349 fr. réclamés.

— Qui souvent se pèse... — Arthur Cottart, 34 ans, bobineur, à Mouscron, a tenté de dérober le billon se trouvant dans l'appareil automatique de pesée, installé sur la Grand'Place de Roubaix. Neuf mois de prison.

— Vol. — Marie-Justine Dhondt, 39 ans, marchande de bonbon, demeurant à Wasquehal, 15, avenue Clemenceau, a dérobé une robe au marché de Croix. Un mois de prison avec le bénéfice du sursis.

— Jeunesse. — Louis Cabaret, 17 ans, apprenti à Blendecques a quitté ses parents et de passage à Arras y déroba une bicyclette; en route, il fit la connaissance de Lucien Basset, 53 ans, chaudronnier et tous deux se faisant passer pour père et fils vendirent la machine; pour la remplacer, Cabaret s'empara d'une autre bicyclette à Roubaix en un endroit qu'il ne put préciser. Cabaret a été condamné à trois mois et Basset à deux mois, tous deux avec le bénéfice du sursis.

Tourcoing

Aujourd'hui, vendredi 2 juillet :

Hôtel de ville : 9 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.
Bains : 9 h. à 11 h. 30 et 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque communale : 9 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h.
Bibliothèque populaire : 14 h. à 18 h
— catholique : 9 h. à 10 h. 30.
Consulat de Belgique : 8 h. à 13 h.
Marché au Blanc-Seau : 8 h. à 13 h.

COMMENT SE PRÉSENTE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE

Déclarations de M. Salembien

Nous donnons par ailleurs le compte rendu de la séance du Conseil municipal qui s'est tenue jeudi soir sous la présidence de M. Salembien, maire.

Etudiant la situation financière du pays, M. le maire a fait d'intéressantes déclarations dont voici les passages principaux :

« Depuis que nous avons l'honneur de siéger au sein de l'Assemblée municipale, nous n'avons jamais assisté à tant de bouleversements et de déceptions qu'au cours de ces six derniers mois...

» La vie municipale n'a pas été épargnée par la crise et a subi lourdement les répercussions du renchérissement de la vie, aussi notre tâche devient-elle, chaque jour, plus ardue.

» Quand, en décembre dernier, le Conseil municipal jugea nécessaire, pour alimenter le budget primitif, de l'exercice 1937, de recourir à de nouvelles impositions locales, il était loin de se douter que les conséquences de la dévaluation monétaire viendraient annihiler ce redressement financier acquis aux prix de gros sacrifices et que, quelques mois après, le problème de l'équilibre budgétaire se reposerait avec autant d'acuité.

» A l'époque de la dévaluation, en septembre 1936, l'Etat a fait entrevoir une reprise économique, nous autorisant ainsi à escompter une amélioration des produits communaux et, en particulier, des recettes de nos exploitations municipales.

» Cet espoir, il faut en convenir, ne s'est pas encore réalisé. En effet, nous sommes au regret de constater qu'en contre-partie des charges nouvelles imposées par les événements : hausse des matières premières, des matériaux, des frais généraux de toute nature, révision des salaires et des marchés en cours, accroissement des dépenses d'assistance, etc..., nous ne trouvons rien à ce jour.

» En ce qui concerne les différents personnels municipaux, le Conseil a reconnu l'opportunité d'une révision des traitements et salaires, partie fixe et partie mobile; il a institué en faveur des ouvriers, avec un statut leur donnant toute garantie pour l'avenir, un barème de salaires leur assurant un avancement automatique basé sur l'ancienneté de services, enfin, il a reconnu la nécessité de procéder à la péréquation des pensions, sur les bases des rémunérations en vigueur au premier janvier.

» La dépense supplémentaire qu'occasionneront ces divers rajustements dépasse un million de francs pour l'année 1937. Si l'on tient compte, d'autre part, des crédits à voter pour parfaire les prévisions du budget primitif qui, malgré les précautions prises lors de l'élaboration du dit budget, se révèlent encore insuffisantes dans tous les domaines, c'est une charge supplémentaire de près de 2.500.000 francs que la trésorerie sera à supporter cette année, sans recette correspondante.

» Ces quelques faits suffiront sans doute pour démontrer au Conseil municipal toute la gravité de la situation, conséquence directe d'une crise financière sans précédent.

» Nous avons voulu aussi, par cet exposé succinct, éclairer nos concitoyens et les renseigner sur l'emploi des fonds communaux dont la gestion nous est confiée.

» Nous voulons enfin déclarer publiquement que, si l'équilibre budgétaire est plus que jamais compromis, malgré la mise en recouvrement de nouvelles taxes au premier janvier dernier et que, si dans un avenir prochain, le Conseil municipal se trouve dans l'obligation de réclamer un nouvel effort aux contribuables, nous entendons ne pas être rendu responsable d'un état de chose créé par des circonstances indépendantes de notre volonté.

» Nous nous demandons déjà avec angoisse quels moyens nous devrons employer pour équilibrer le futur budget et si, enfin, le Gouvernement se penchera sur les communes et leur viendra en aide de façon plus efficace.

» Le budget supplémentaire se présente en équilibre, mais ce résultat n'a pu être obtenu qu'avec l'appoint d'une somme de 1.500.000 francs mise à notre disposition par le service municipal d'électricité, ces fonds prélevés sur le compte spécial des ressources provenant de la vente de matériel sur abonnés, seront restituées dans un délai de quatre années. »

Pour terminer cet exposé, rappelons, comme nous le disons par ailleurs, que le budget complémentaire s'élève à une somme de 16 millions 970.000 francs.

LA BONNE MÉNAGÈRE EST PRÉVOYANTE

Aussi a-t-elle toujours en réserve, pour parer à l'imprévu, des denrées de toutes sortes; pour ce, elle s'adresse à une maison de toute confiance, en l'occurrence à la SOCIÉTÉ ECONOMIQUE DE CONSOMMATION, 5, rue des Anges, où elle est certaine d'obtenir, avec la qualité, les prix les plus intéressants. Elle a déjà retenu son BEURRE d'hiver de la Maison LEPELLETIER, car les stocks s'épuisent vite et les prix seront certainement plus élevés. Pour parer à la cherté de la viande, elle fait provision de CORNED BEEF, Bœuf à la gelée, Jambon, Mignon, Langue de bœuf, Museau de porc, les pâtés-miniques réclame : 3 boîtes d'excellent pâté pour 4 fr. 25; les Filets « Graf »; les sardines *loterie* : 3 boîtes et un billet de participation, pour 5 fr. 75; Pâtes alimentaires des meilleures marques, etc., etc... 44018d

Le nouvel immeuble de la future recette municipale

Ainsi que nous l'annonçons d'autre part, le Conseil municipal a décidé d'acquérir un immeuble situé 27, rue Desurmont destiné à abriter les services

L'IMMEUBLE QUI SERA AFFECTÉ A LA RECETTE MUNICIPALE

de la Recette municipale, actuellement installés à l'Hôtel de Ville.

Voici une photogravure de cet édifice qui correspond parfaitement aux besoins du service intéressé.

Il n'y aura pas de congrès national des médaillés du travail

La Fédération nationale des médaillés du travail avait décidé que le Congrès national de 1937, serait tenu à Paris.

Le Président fédéral, M. Baillieux, vient de faire connaître aux présidents des sociétés locales que cette manifestation n'aurait pas lieu, pour diverses raisons majeures, dont les principales sont :

« 1. - La dépense, en raison des circonstances actuelles, se chiffrerait pour chaque délégué, à 300 ou 400 francs, ce qui, pour l'ensemble du groupement, entraînerait une dépense globale d'environ 100.000 francs, qui n'a pas sa véritable raison d'être en ce moment.

» 2. - L'augmentation prévue du tarif des chemins de fer, viendra annuler le bénéfice que chacun aurait pu retirer du tarif spécial consenti.

» 3. - L'absence, à ces manifestations des ministres compétents, qui, en raison des vacances doivent se faire représenter par des personnes qui ne sont en aucune façon qualifiées pour entendre les doléances des médaillés...

» Quoi qu'il en soit, déclare M. Baillieux, la Fédération demeure plus décidée que jamais, à profiter de toutes les occasions pour faire valoir les droits des médaillés du travail à une plus juste considération des services qu'ils ont rendus au Pays et à la collectivité tout entière.

» Nous comptons plus que jamais sur l'union de tous, car c'est d'elle seule que dépend la victoire. »

La prochaine audition de la Société des Concerts du Conservatoire

La société des concerts du conservatoire donnera le lundi 5 juillet, à 20 h. 30, une remarquable audition, avec le concours de Mme Henriette Baudouin, cantatrice soliste des Grands concerts.

Nous donnerons, sous peu, le programme détaillé de cette audition qui sera digne des concerts précédents.

Les funérailles de M. Carlos Flipo

Jeudi, à 10 h., en l'église Saint-Christophe, ont été célébrées les funérailles de M. Carlos Flipo, président-fondateur de la société de secours mutuels Saint-Louis, membre de la commission de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels.

La levée du corps fut faite au domicile du défunt, par le chanoine Cousin, curé-doyen de Saint-Christophe, qui était entouré des membres du clergé paroissial.

En tête du convoi venait une importante délégation de la société de secours mutuels la « Saint-Louis » précédée du drapeau de la société; de celui de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels et d'une plaque offerte par la « Saint-Louis ».

Les décorations du défunt étaient portées par M. Duterte, administrateur de la société.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, qui avaient comme deuillants, Mgr. Bégne, curé-doyen de Saint-Martin, M. le chanoine Varasse, aumônier de l'Immaculée-conception; M. l'abbé Deltour.

Parmi les nombreuses personnalités qui suivaient le char funèbre, on remarquait MM. les chanoines Mouquet, archiprêtre de Roubaix-Tourcoing, Malaquin, curé du Sacré-Cœur, Liagre, aumônier diocésain des Fédérations de « J. O. C. et J. O. C. F. », Turcq, supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur, et les curés des diverses paroisses de la ville ainsi que les membres du clergé de la paroisse Saint-Martin, à Roubaix.

MM. Maurice Duquesne, secrétaire de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels; Degandt, président de la section de Roubaix, Hardeman, président de la section de Tourcoing, Matagne, président et Baillois, vice-président de la « Mutuelle »; Marquer, président de la Prévoyance, Debode, président d'honneur de la Mutuelle du Blanc-Seau; les représentants des diverses sociétés de secours mutuels de Tourcoing et des environs; Dewavrin, trésorier de la Chambre de commerce, Ed. Masurel, président honoraire et A. Motte, président de la société industrielle de Tourcoing; J. Masurel, adjoint au maire; le docteur Dezbonnets, président d'honneur et Guérarger, président du Cercle des officiers; J. Malfait, président d'honneur de la société des anciens sous-officiers; Odoux, président honoraire et Loviton, président de l'Intersyndicat des commerçants de Tourcoing, Maréchal, président honoraire de l'Union des commerçants du Centre, Louis Barrois, président de l'Association Saint-Blaise, Jules Barrois, président des brassards rouges; F. Flipo, président de la F. N. C.; Deboeque, président et Donckeels, vice-président de l'Union paroissiale Saint-Christophe; Dumortier, président de l'E.T.I.M.; Leurent, président et Beséme, secrétaire-général de la ligue des familles nombreuses; Desurmont, président de la Caisse d'épargne; Destombes, président honoraire de la chambre des courtiers-jurés; Declercq, président du Cercle Saint-Martin, de Roubaix; Cauchy, président de la Saint-Michel; etc...

La messe était dite par M. l'abbé Robillart, vicaire de la paroisse et Mgr. Descamps, vicaire-général assistait à la cérémonie, dans les stalles.

A l'issue de l'office religieux, M. A. Deschamps, président d'honneur de la Saint-Louis, prononça l'éloge funèbre du défunt, puis le corps fut conduit au cimetière principal où eut lieu l'inhumation.

Fédération des anciens combattants (U.N.C.)

Groupe de la Croix-Rouge. — Une permanence se tiendra au siège demain samedi, de 17 h. à 19 h., pour les inscriptions suivantes.

Charbon. — Afin de permettre aux adhérents de faire leur provision avant toute augmentation nouvelle, la commission a obtenu des prix très intéressants et espère que nombreux seront ceux qui voudront profiter de ces avantages. Ces conditions ne sont accordées que pour cette seule inscription.

Exposition. — Les « jeunes de l'U.N.C. » organisent un voyage à Paris, pour les congés payés. Le programme qui a été sérieusement étudié est tenu à la disposition de tous. Le commissaire de service donnera tous renseignements utiles.

Sont invités à profiter de cette permanence tous les adhérents ayant un fils sous les drapeaux, afin qu'un envoi spécial puisse leur être fait à l'occasion de la fête nationale.

Groupe du Blanc-Seau. — M. Delespierre informe les mutualistes qu'il se tiendra à leur disposition, dimanche prochain 4 juillet, de 11 h. 30 à 13 h., au siège, Café du 9e Hussards, pour la perception des versements à la Mutuelle-retraite du troisième trimestre 1937.

Chez les jeunes de l'U.N.C.

Groupe de la Tossée. — Dimanche, réunion au siège pour les « Jeunes de l'U.N.C. » à 10 h.

M. Joseph Gérard, de la Fédération, prendra la parole et traitera de la définition du programme des Jeunes de l'U.N.C.

La chorale de la paroisse Notre-Dame de Lourdes à Ypres

Dimanche 27 juin a eu lieu la sortie annuelle de la chorale des hommes de la paroisse Notre-Dame de Lourdes.

---

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du vendredi 2 juillet 1937. — N° 24. *

ROI sans REINE

par CHARLES FOLEY

Reste avec le père Antonin, je lui dis quelle émotion j'avais ressentie, l'avant-veille, à voir le roi sortir du monastère, chanceler, puis tomber roide sur le sol.

— J'ai cru qu'il avait cessé de vivre ajoutai-je. Il en est revenu, mais combien éprouvé, combien changé !

Le visage émacié du vieux Bénédictin d'une blancheur d'ivoire dans sa barbe de neige, s'empreignit de tristesse et de pitié.

— Le roi paraît aujourd'hui mieux portant, murmura-t-il à voix basse bien que nous fussions seuls. Je n'en redoute pas moins que la scène d'avant-hier ne soit pour lui le coup mortel.

Je protestai contre ce pronostic exagéré.

— Votre souverain est jeune et de santé superbe. A cet âge, on oublie facilement.

Son oncle est vieux, mais n'oublie pas !

— Encore et toujours des paroles alarmantes et voilées de mystère ! m'écriai-je avec impatience.

Le coadjuteur fut sensible au reproche que contenait mon exclamation.

— Ne suspectez pas nos sentiments de dévouement et de fidélité, reprit-il aussitôt. Nous supplions le roi de rester à l'abbaye, de nous laisser le soigner et le réconforter de ses émotions. Mais dans sa hâte de sortir, il ne voulut rien entendre. Si, refermé derrière lui, notre portail ne se rouvrit pas, si aucun de nous ne lui porta secours, ce fut sur son ordre formel. Quoi qu'il put arriver, il nous a défendu d'intervenir. Nous nous sommes rassurés en voyant, par le guichet, le majordome et vous installer Sa Majesté dans l'auto. Olaf, le garde-chasse du château, achève de nous tranquiliser en venant, le lendemain, reprendre la motocyclette...

Le retour du moine qui avait mené Ludwig et sa cousine chez le prieur, interrompit le Père Antonin. Les deux religieux chuchotèrent quelques secondes. Puis se retournant vers moi, le coadjuteur m'annonça :

— J'ai ordre de vous mener à notre petit cloître. Vous y trouverez le roi et la princesse. Notre Supérieur vous autorise à y demeurer aussi longtemps que Sa Majesté. On vous enjoint seulement de garder le silence et d'observer sans vous faire remarquer. D'ailleurs je dois me tenir près de vous. Nous veillerons ensemble sur le roi, afin de lui porter secours en cas de défaillance.

L'énigme devenait irritante. N'était-ce pas à croire que j'allais assister à quelque scène moyenâgeuse de torture ?

Cette supposition me parut si sotte que, même en plaisantant, je ne la formulai pas. D'autre part, certain de *savoir* bientôt et devinant que le père Anuonin avait ordre de ne pas répondre à mes questions, je n'en risquai plus aucune. En témoin muet, à travers un dédale de couloirs obscurs et déserts, je suivis le vieux moine jusqu'au petit cloître dont il m'avait parlé

Dans la partie la plus ancienne et la plus retirée du monastère, c'était un préau qui, jadis, avait dû servir de cimetière aux moines. Il semblait depuis longtemps abandonné. Sur le sol inculte, parmi les herbes folles, les ciguës, les orties et de basses broussailles, se voyaient en effet, ici et là, aux intermittentes et pâles clartés de la lune, des croix de travers et des pierres tombales qu'avaient soulevées les racines et sauvageons.

Ce préau se trouvait, de trois côtés, entouré par un promenoir aux dalles disjointes, mais aux belles arcades datant du XIVe *siècle*. Du quatrième côté s'ouvrait, devant de pareilles arcades, une grande salle divisée en trois nefs par de larges piliers qui soutenaient les voûtes. On y distinguait des fresques qu'effaçait, effritait et rongeait le salpêtre. Le père antonin me fit signe de m'arrêter là. Cette salle était non moins obscure que le promenoir. Nulle autre lueur que la flamme blême d'une veilleuse l'éclairait, sous un crucifix, au fond d'une petite niche creusée à mi-hauteur d'un des piliers. Le peu de lumière auquel, d'ailleurs, mes yeux s'accommodèrent vite, nous venait du préau.

Regardant de ce côté, je m'aperçus alors, non sans étonnement, que toutes les arcades éta